

COMMUNE NOUVELLE
LIVAROT – PAYS D'AUGE

Délibération N° 19.01.2026 / 02

LUNDI 19 JANVIER 2026 à 18 HEURES 30

SÉANCE PUBLIQUE
AU TELECENTRE
Rue Delaplanche à LIVAROT

Nombre de conseillers en exercice : 69
Nombre de présents : 37
Nombre de pouvoirs : 3
Absents sans pouvoirs : 29
Majorité absolue : 35

L'an DEUX MIL VINGT SIX, le 19 JANVIER, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune Nouvelle « Livarot – Pays d'Auge », légalement convoqué le 13 janvier 2026, s'est réuni en séance publique, au Télécentre, rue Delaplanche à Livarot, sous la Présidence de Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR, Maire.

Etaient présents :

- Mme Renée ANDRE, Mr Guillaume ANNE, Mr Roland BAUCHET, Mr Jean-Claude BENARD, Mr Franck BOMAL, Mme Vanessa BONHOMME, Mme Josette BRACONNIER, Mme Charlotte CHEVALLIER, Mme Géraldine DE BONAFOS, Mme Martine DESHAYES, Mr Jean-Louis DESMONTS, Mme Pauline DOLIGEZ, Mr Bernard DORIO, Mme Mireille DROUET, Mme Marianne FLORAT, Mr Alain FOUQUET, Mr François GILAS, Mme Edwige HAYS, Mme Véronique HOMMAIS, Mme Jacqueline JULIEN, Mr Didier LALLIER, Mme Sandrine LECOQ, Mr Xavier LEMARCHAND, Mr Philippe LESAULNIER, Mr Dominique LESUFFLEUR, Mr Joël LOUET, Mme Françoise MECKERT, Mme Dominique MOREAU, Mme Pascale PAYNEL, Mme Emilie PIEDNOIR, Mr Michel PITARD, Mr Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE, Mr Yohann-Cédric TELLIER, Mr Jean TURQUETY, Mr Joël VREL, Mme Nathalie ZEYMES formant la majorité des conseillers en exercice.

Absents ayant donné pouvoirs :

- Mme Murielle BERTON, pouvoir à Mr Jean-Claude BENARD,
- Mme Estelle PLANCHON, pouvoir à Mme Vanessa BONHOMME,
- Mme Isabelle VAN DER TUIJN, pouvoir à Mr Jean-Louis DESMONTS.

Absents excusés :

- Mr Christophe LERNER.

Absents :

- Mr Daniel ANTOINE,
- Mme Virginie BARRIERE,
- Mr Patrick BEAUJAN,
- Mr Jack BOISJOLY,
- Mme Evelyne BOUDEVIN,
- Mr Frédéric CANET,
- Mr Nicolas CHEREL,
- Mme Solène CUDENNEC,
- Mr Régis DUBOIS,
- Mr Thibault ECALARD,
- Mr Jérôme EDON,
- Mme Colette FONTAINE,
- Mr Mickaël FOUQUET,
- Mme Violaine GAUDEMER,
- Mr Philippe GUILLEMOT,
- Mr Daniel HOULLEMARE,
- Mme Sylvaine HOULLEMARE,
- Mme Séverine IBSAIENNE,
- Mr Arnaud JERU,
- Mr Denis LE GOUT,
- Mme Jeannine LECLERC,
- Mme Stéphanie MARTIN,
- Mme Laure MONTREUIL,
- Mme Christine MOTTE,
- Mr Arnaud PHILIPPE,
- Mme Pascaline PHILIPPON,
- Mme Audrey QUERUEL,
- Mr Philippe SOETAERT.

Mme Renée ANDRÉ est désignée secrétaire de séance.

SUBVENTION AU COMITE D'ORGANISATION PARIS - CAMEMBERT

Un rappel de l'historique de la course PARIS – CAMEMBERT :

1934 Création par deux personnes originaires du SAP Monsieur COUDERT et ETIENNE pour animer la quatrième journée de la foire de Pâques.

Jusqu'au début des années 1960 : La course PARIS-CAMEMBERT se déroule entre professionnels et amateurs indépendants.

Début des années 1970 : Les équipes professionnelles sont apparues intégralement.

La course PARIS-CAMEMBERT est organisée par des bénévoles affiliés à la FFC.

En 1990, l'U.C.I. (Union Cycliste Internationale) a procédé à l'élaboration de catégories.

PARIS-CAMEMBERT est passée de la classe 1.4 (1991) à la classe 1.1 (2017) jusqu'à ce jour au fil des années de travail et de professionnalisme. Toutes ces montées de classe ont été jugées par le commissaire international UCI et le collège des commissaires.

2026 : La 86^{ème} course Paris-Camembert se déroulera le mardi 31 Mars 2026.
Ville de départ MAGNANVILLE dans les Yvelines (ville de départ des années 1991 à 2014).
Ville d'arrivée LIVAROT – PAYS D'AUGE

Dans le cadre de l'arrivée de la course Paris – Camembert, le comité d'organisation Paris – Camembert sollicite la Commune de Livarot – Pays d'Auge pour une subvention de 20 000,00 € dans le cadre de la convention qui a été signée en date du 14 Avril 2022.

Le Conseil Municipal devra approuver la demande de subvention 20 000,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Le Conseil Municipal **APPROUVE** la demande de subvention 20 000,00 €.

Pour extrait certifié conforme au registre, le 20 Janvier 2026.

Le Maire de la Commune,
« Livarot – Pays d'Auge »
Frédéric LEGOUVERNEUR



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060564-20260119-2026-01-21-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/01/2026